



Écrit par Jérôme Renaud le 25 novembre 2022

Villa créative : Avignon Université signe les statuts de la « SUR », modèle économique unique



Mercredi 16 novembre, Avignon Université a signé, avec la [Banque des territoires](#) et [Etic](#), les statuts de la Société universitaire et de recherche (SUR) et le pacte d'associés, qui créent officiellement la [Villa créative](#). L'ouverture du tiers lieu est prévue pour l'été 2023.

Unique université lauréate de l'appel à la manifestation d'intérêt Société universitaire et de recherche



Écrit par Jérôme Renaud le 25 novembre 2022

(SUR), la [Villa créative](#) est un modèle de lieu hybride sans précédent dans l'enseignement supérieur. Le montage original sur lequel repose le tiers lieu, associant capitaux publics et privés par le biais de la SUR, vise à renforcer les liens de partenariats entre la formation, la recherche et la création dans les domaines de la culture et des industries créatives.

« La Villa créative sera un instrument déterminant de la structuration de l'écosystème culture, patrimoine, sociétés numériques qui est l'un des deux axes de spécialisation d'Avignon Université que nous forgeons depuis 20 ans », explique [Philippe Ellerkamp](#), président d'Avignon Université. « Dans ces magnifiques bâtiments du XIXe siècle et ses jardins remarquables, rénovés grâce aux fonds CPER (contrat plan état région) et l'engagement de partenaires privés, nous pouvons faire que la Villa créative soit un lieu d'hybridation et d'excellence ouvert sur et à la cité pour tous les publics ».

[Lire également : "Villa Créative: une pose participative pour les premières pierres"](#)

Mercredi 16 novembre, Avignon Université a signé, avec la [Banque des territoires](#) et la société foncière solidaire [Etic](#), les statuts de la Société universitaire et de recherche et le pacte d'associés, qui créent officiellement la Villa créative, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2023.

Animation réalisée par [l'Ecole des nouvelle images](#)

J.R.